

816, rue Principale, St-Herménégilde (Québec), J0B 2W0 Téléphone : (819) 849-4443 / Télécopieur : (819) 849-6924 municipalite@st-hermenegilde.qc.ca

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE-ADJOINTE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ DE SAINT-HERMÉNÉGILDE, **QUE** :

Le conseil municipal, lors de sa session ordinaire tenue le 11 décembre 2023, a adopté le règlement suivant :

RÈGLEMENT NO: 334

RÈGLEMENT HARMONISÉ SUR LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ET LA PROTECTION DES PERSONNES ET DES PROPRIÉTÉS (RHSPPPP)

Le règlement est maintenant déposé au bureau de la soussignée, au 816, Principale à Saint-Herménégilde. Toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'ouverture du bureau, en demandant une copie moyennant les frais exigibles.

DONNÉ ce 17ème jour du mois de janvier 2024.

Louise St-Jacques

Greffière-trésorière-adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Louise St-Jacques, greffière-trésorière-adjointe de la municipalité de Saint-Herménégilde, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut le 17 janvier 2024, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 17ème jour de janvier 2024.

Louise St-Jacques

Greffière-trésorière-adjointe